



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/52/350/Add.1
29 septembre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante-deuxième session
Point 120 de l'ordre du jour

BARÈME DES QUOTES-PARTS POUR LA RÉPARTITION DES DÉPENSES
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Lettre datée du 29 septembre 1997, adressée au Président
de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Comme suite à ma lettre du 16 septembre 1997 (A/52/350), j'ai l'honneur de vous informer que la République de Moldova a effectué les versements nécessaires pour ramener le montant de ses arriérés en deçà de la limite spécifiée à l'Article 19 de la Charte.

Le Secrétaire général

(Signé) Kofi ANNAN
